



## MINHUSO - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure d'ouverture en sciences humaines et sociales vous offre :

- une réelle initiation aux disciplines des sciences humaines et sociales, conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure ;
- une initiation théorique et pratique à diverses problématiques en des sciences humaines et sociales ;
- d'enrichir, par le contact avec le raisonnement des disciplines des sciences humaines et sociales, le regard et l'approche spécifiques de la discipline de votre majeure.

## MINHUSO - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Découvrir les sciences humaines et sociales, en complément à la discipline de sa majeure, et en saisissant les spécificités, les fondements et la rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'ouverture en sciences humaines et sociales.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en sciences humaines et sociales
2. Démontrer une connaissance et une compréhension des outils de base des humaines et sociales
3. Découvrir et saisir la rigueur exigée et faire preuve de cette intégration.
4. Faire preuve d'une capacité de questionnement à partir du raisonnement spécifique aux sciences humaines et sociales
5. Percevoir les spécificités des sciences économiques et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

### PROGRAMME

---

#### *Programme détaillé par matière*

---

La mineure totalise 30 crédits, qui se répartissent en 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

- Obligatoire
  - ✘ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
  - △
-

				Bloc annuel	
				2	3
⊗ LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LCOPS1124	Philosophie	Sylvain Camilleri Nathalie Frogneux Yoann Malinge	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Corneille Karl-Andrew Woltin	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LCOPS1211	Droit constitutionnel	Anne-Stéphanie Renson Céline Romainville	FR [q1] [60h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	FR [q2] [30h] [4 Crédits]	X	X
⊗ LECGE1121	Histoire économique et sociale	Emmanuel Debruyne	FR [q1] [30h] [4 Crédits]	X	X
⊗ LECGE1221	Droit économique et fiscalité	Patrick De Wolf Michel De Wolf	FR [q1] [60h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LECGE1317	Analyse critique des organisations et des marchés	Joseph Amougou Matthieu de Nanteuil	FR [q1] [30h] [4 Crédits]	X	X
⊗ LECGE1321	Management humain	Stéphanie Coster (supplée Laurent Taskin) Laurianne Terlinden (supplée Laurent Taskin)	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits]	X	X
⊗ LESPO1114	Political Science	Jehan Bottin (supplée Pierre Baudewyns) Min Reuchamps	EN [q1 ou q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Arnaud Hoc Thibaut Slingeneyer de Goeswin	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LPOLS1113	Anthropologie : du terrain à la théorie	Olivier Servais	FR [q1] [30h] [4 Crédits]	X	X
⊗ LPOLS1112	Comptabilité du secteur non-marchand	Karine Cerrada Cristia	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits]	X	X
⊗ LPOLS1114	Formalisation pour les sciences sociales				



**FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES**

---

Programmes accessibles	Conditions d'accès	Conditions spécifiques
<ul style="list-style-type: none"><li>• Master en gestion des ressources humaines</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• accès direct moyennant la réussite des matières</li></ul>	

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

#### *En troisième bloc annuel*

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

#### 4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au deuxième bloc annuel du programme de bachelier disponible sur le web.

#### 5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter le conseiller aux études de sa faculté d'origine.

#### Horaire des cours

##### 1. Consultation de l'horaire des cours

<https://uclouvain.be/espo-mineures.html> (<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>)

##### 2. Résolution de conflits horaires

À l'entrée du deuxième bloc annuel de son programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de deuxième et troisième blocs annuels en tenant compte des horaires de la mineure.

En cas de conflit horaire plusieurs solutions sont envisageables :

- Reporter des cours en BAC3

En cas de conflit en BAC2 (entre un cours de la majeure et un cours de la mineure), l'étudiant peut demander via requête au conseiller aux études, à reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré requis voir FAQ7). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

- Anticiper des cours de BAC3

Si, en préparant son horaire étalé sur les deux derniers blocs annuels de baccalauréat, l'étudiant de BAC2 se rend compte qu'il aura un conflit en BAC3 (cours de la majeure et cours de l'option), il peut demander à anticiper un des deux cours en BAC2. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure. L'étudiant doit demander l'accord de sa conseillère aux études pour ses anticipations de cours au bloc annuel précédent au moyen du formulaire de requête.

- Assumer le conflit

L'étudiant peut, dans certains cas, bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et, du coup, sa présence à ce cours n'est plus indispensable. Pour pouvoir bénéficier de ces dispositions particulières, l'étudiant doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant concerné. Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans le descriptif des cours repris sur le programme d'études (en cliquant sur le code du cours).

- Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit

Les informations concernant les équivalences de cours sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé. L'étudiant doit demander, via le formulaire de requête, l'accord de sa conseillère aux études pour pouvoir remplacer un cours de son programme par un cours équivalent.

#### *Personnes de contact :*

Conseillère aux études : Cécile Delannay [cecile.delannay@uclouvain.be](mailto:cecile.delannay@uclouvain.be)

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, [frederique.rotsaert@uclouvain.be](mailto:frederique.rotsaert@uclouvain.be)

#### Inscription aux activités de la mineure

##### 1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

##### 2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

##### 3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

#### Supports disponibles

##### 1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

##### 2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

#### Organisation des examens

##### 1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

##### 2. Consultation des horaires d'examen

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site web : <https://uclouvain.be/espo-mineures.html>